DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

CPTE nº 95.097

L'An mil neuf cent quatre vingt quinze le 10 Août à 18 H 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,

DATE DE CONVOCATION DATE D'AFFICHAGE

3 Août 1995 3 Août 1995

ETAIENT PRESENTS: M. MOST, Maire, MM. LE GUEUT, HUGENDOBLER, BENOIT, CANDAU, Mmes MONTRON, GEOFFROY, M. CARRIE, Adjoints

Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BOURGEOIS, BUJARD, CAMPAGNE, CAU, CHABANEAU, DENIS, DINDINAUD, DONZIER, Melle ISENDICK, MM. LACOTTE, Mme LECOMTE-RULLIER, M. MALBOIS, Mme MARTIN, MM. MERLE, MONNARD, MUSSETTI, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, QUENTIN, SABATHIER, SIMONNET, Conseillers,

ETAIENT REPRESENTES: M. GAVEN par M. HUGENDOBLER

M. COASSIN par Mme BARRAUD-DUCHERON

ABSENT EXCUSE : M. BOISNARD

Nombre de Conseillers

en exercice : 33 Nombre de Présents : 30 Nombre de Votants : 32

Mademoiselle ISENDICK a été élue secrétaire de séance.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS Nº 6 DE L'EXERCICE 1995

VOTE : 1 Abstention - Unanimité des Suffrages exprimés

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver une décision modificative de crédits N°6 de l'exercice 1995.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- OUI L'exposé du Rapporteur,
- VU l'avis de la Commission des Finances,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- De modifier les crédits de l'exercice 1995 par une décision modificative de crédits $N^{\rm o}$ 6, comme suit :

CECUTON DATABLE COLONIA	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'INVESTISSEMENT 903.5/23291.3217 - Travaux d'aménagement pour Salle de Boxe	+ 60 000 F	
903.5/21420.3200 - Acquisition de matériel pour Centre d'hébergement	+ 52 000 F	
904.95/23251.9440 - Travaux d'aménagement au Centre Social Marne L'Yeuse	+ 750 000 F	
904.99/232.55.9460 - Travaux d'aménagement à l'Espace PELLETAN	+ 80 000 F	
927.00/16 - Emprunts Dette		+ 942 000 F
922.00/29 - Dépenses imprévues	- 4 000 F	
925.5/27 - Dépôts et cautionnement	+ 4 000 F	
TOTAL	======= + 942 000 F	+ 942 000 F

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Ont signé au Registre Messieurs les Membres présents, Pour extrait conforme, Pour le Maire, Le Premier Adjoint, H. LE GUEUT

Pour le Maire, Le Premier Adjoint, H. LE GUEUT Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 25 Août 1995
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,